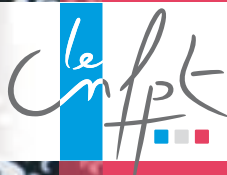




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2014

POITOU-CHARENTES



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



JEAN-PIERRE JARRY,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
POITOU-CHARENTES

« Une activité formation toujours en augmentation pour répondre aux besoins des collectivités et des agents »

Dans le cadre des orientations fixées par le Projet national de développement (PND), la délégation Poitou-Charentes a étoffé et diversifié son offre de services en direction des agents et des collectivités.

L'activité continue de s'accroître pour répondre au mieux aux orientations de l'établissement et aux exigences de modernisation du service public portées par les collectivités.

Au-delà des éléments quantitatifs, 2014 aura surtout été l'occasion de proposer une offre de services visant à contribuer à l'amélioration de la gestion de l'action publique locale et à l'accompagnement des pratiques publiques locales ; constituer un dispositif de formation d'accompagnement à l'évolution professionnelle avec le déploiement d'une offre de services autour du positionnement, de l'orientation des agents et de l'accompagnement des transitions professionnelles ; amplifier la territorialisation des actions de formation pour faciliter le départ en formation notamment des agents les plus éloignés de la formation et développer les partenariats.

L'année 2014 a aussi été celle de la modernisation des procédures de travail avec la mise en oeuvre de l'inscription en ligne, qui a amélioré de façon manifeste le niveau de service tant pour les employeurs locaux que pour le CNFPT.

La délégation a l'ambition de poursuivre ses efforts en déployant les outils qui faciliteront les échanges entre le CNFPT et les collectivités, mais aussi, en multipliant les contacts et rencontres afin de recueillir avec plus de finesse les besoins en formation de chacune d'entre elles.

J'espère sincèrement que ces prestations répondront pleinement à vos attentes et vous assure de tout mon engagement, et de celui des équipes du CNFPT, pour contribuer à garantir un service public local de qualité et d'innovation.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

Les résultats 2014 reflètent l'attrait d'une offre conçue au plus près des besoins des collectivités et de leurs agents, avec une programmation mieux ciblée et adaptée aux demandes. Néanmoins, la délégation encourage les collectivités à amplifier la transmission de leur plan de formation afin de contribuer à la construction de l'offre de formation, comme le prévoient les textes réglementaires. L'objectif, pour les années à venir, est d'accroître la pertinence de la réponse, la précision et la qualité plutôt que d'augmenter le nombre de jours formation.

27 411

STAGIAIRES FORMÉS EN 2014 +53% PAR RAPPORT À 2008

UNE ACTIVITÉ FORMATION EN TRÈS FORTE AUGMENTATION

5 374

JOURNÉES FORMATION ORGANISÉES

+ 53 % PAR RAPPORT À 2008

+ 8,7 % PAR RAPPORT À 2013

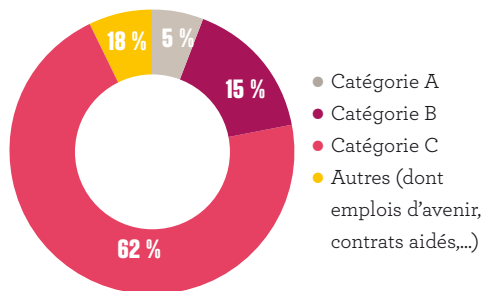
TAUX D'ABSENTÉISME

8,9 % EN 2014

soit 3,4 points en dessous de la moyenne nationale (12,3 %). Les efforts pour réduire ce taux doivent être poursuivis de sorte qu'un maximum d'agents profitent des formations programmées.

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

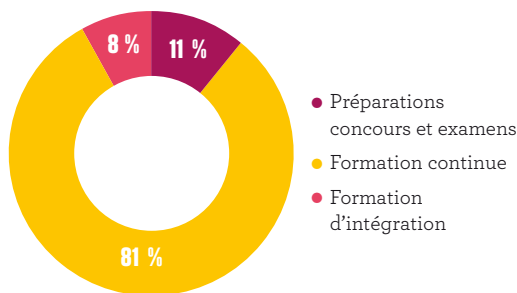
62 % des stagiaires formés sont de catégorie C.



530 INTERVENANTS

dont
53% de territoriaux

RÉPARTITION PAR NATURE DE FORMATION



FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

47 % des stagiaires formés sont issus de la filière technique (+ **3 %** par rapport à 2013). Les formations dispensées dans ce domaine privilégient les actions avec mise en situation sur site ou plateaux techniques et visites d'équipements.

30 « JOURNÉES D'ACTUALITÉ » SUR LES PRINCIPAUX THÈMES :

La réforme territoriale : l'acte 3 de la décentralisation, le financement de l'intercommunalité, l'organisation des scrutins municipaux, l'accueil des mineurs isolés étrangers, la dématérialisation des pièces comptables avec la DGFIP, les rencontres RH...

Plus de **52 %** de l'activité formation se concentre sur 3 domaines : «repères et outils fondamentaux», «social et santé» et «enfance, éducation, jeunesse, animation». Cette répartition est le reflet des préoccupations des services des ressources humaines en lien avec le positionnement et les parcours professionnels, le recrutement et notamment celui des emplois d'avenir et de l'intérêt des politiques publiques en direction de l'enfance et de la jeunesse.

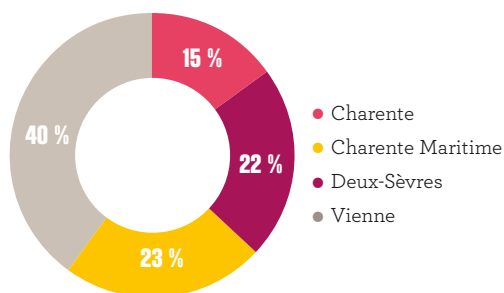
LA TERRITORIALISATION

48 % des jours formation ont été délivrés en dehors des locaux de la délégation (hors locaux Poitiers et antennes).

4 395 JOURS
DE FORMATION CONTINUE DONT



RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ FORMATION PAR DÉPARTEMENT



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DE L'ACTION PUBLIQUE ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les renouvellements des exécutifs et des politiques publiques nationales induisent des évolutions dans les organisations et dans les compétences à appréhender. Le CNFPT propose des dispositifs de formation, des ressources, des temps de rencontres qui permettent aux agents et aux collectivités d'anticiper ces évolutions, de les suivre et de les mettre en oeuvre.

UNE DÉMARCHE DE FORMATION POUR FACILITER L'ACCÈS À L'EMPLOI DE PUBLIC SUR CERTAINS MÉTIERS EN TENSION.

Depuis 2001, la délégation régionale Poitou-Charentes est engagée avec les Centres départementaux de gestion dans la promotion et l'accès à l'emploi public territorial sur les métiers jugés en tension. Ainsi, la délégation a développé des formations de professionnalisation en alternance visant à préparer des demandeurs d'emplois et des lauréats de concours sur liste d'aptitude à occuper des missions de remplacement de secrétaires de mairie et d'agents administratifs polyvalents. Modules théoriques et stages pratiques en collectivités rythment les 4 mois de formation dont l'objectif est de doter les stagiaires d'un socle de connaissances fondamentales autour du métier et des activités des secrétaires de mairie (état civil, actes juridiques, finances et comptabilité publique, urbanisme, statut, paie, etc.). Formation reconnue par les employeurs territoriaux de la région Poitou-Charentes, les stagiaires issus de ce dispositif se voient proposer, dans plus de **95 %** des cas, diverses missions de remplacement ou emplois pérennes au sein des collectivités.

En 2014, trois sessions de formation ont été organisées en Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne. **63** stagiaires ont été formés.



INTERVIEW

Madame RAUSCHER – Secrétaire de mairie à la Gripperie-Saint-Symphorien (17)

Vous avez suivi le dispositif de formation en alternance, qu'en reprenez-vous aujourd'hui ?

Un dispositif riche qui combine de manière adaptée la fréquence entre théorie et pratique. Les cours sont transmis par des formateurs impliqués qui dispensent un contenu de qualité. De là, on acquiert des bases solides qui permettent de se confronter véritablement au métier lors du stage en collectivité. Mais surtout c'est l'apprentissage de la bonne attitude à conserver pour la suite de sa carrière : vérifier ce que l'on sait, approfondir ce que l'on ignore.

Quel a été votre parcours professionnel à la suite de cette formation ?

J'ai été recrutée pendant la formation en tant que remplaçante pour la commune où je travaille actuellement. Il s'agissait dans un premier temps d'être en binôme avec la secrétaire, dans un second temps de devenir la nouvelle secrétaire de mairie lors du départ à la retraite de cette dernière 4 mois plus tard.

Parallèlement, j'ai passé le concours externe de rédacteur que j'ai obtenu : j'ai eu la chance que mon poste évolue avec cette réussite.

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DE TOUS LES AGENTS

Les évolutions successives au sein de la Fonction Publique Territoriale ont conduit la délégation régionale à faire évoluer son offre de formation et de services pour mieux accompagner les employeurs et les agents dans les projets d'évolution et de mobilité. Elle s'est donc

considérablement étoffée et diversifiée en 2014 pour accompagner les transitions professionnelles et favoriser la prise en compte de parcours individuels quel que soit les dispositifs de formation concernés.

DES « PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS » DANS UNE OFFRE RENOUEVÉE

Dès 2014, la délégation a déployé en région l'offre nationale harmonisée « Préparations concours et examens », ce qui s'est traduit par :

- Un recensement biannuel des demandes d'accès à ces dispositifs (15 février et 15 octobre),
- Le passage systématique d'un test préalable multi filières (à l'exception de la filière sanitaire et sociale) avant une entrée en préparation,
- La programmation d'une offre Tremplins (ex : remises à niveau) conséquente et territorialisée à destination des agents ayant partiellement satisfait aux tests. Leur format varie en fonction des grades et des besoins de formation repérés (de 6 à 20 jours),

- Une offre complémentaire pour les agents non admis à l'un des dispositifs précédents. Elle débute par une réunion d'information collective ouverte aux agents et aux représentants des collectivités qui vise à leur offrir un temps d'écoute et d'analyse des besoins, puis une présentation de parcours individuels possibles.

En 2014 :

1 139 agents ont passé les tests :

51 % ont été admis directement en préparation aux concours ;

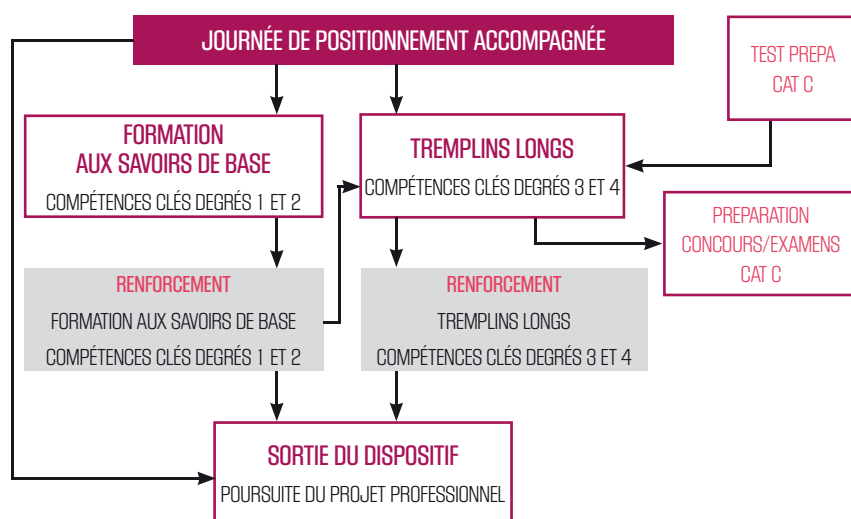
34 % ont été orientés vers une formation tremplin avant leur entrée en préparation concours ;

15 % n'ont pu intégrer ces dispositifs et ont été informés de l'offre complémentaire.

DES FORMATIONS AUX SAVOIRS DE BASE POUR SE RÉCONCILIER AVEC LES APPRENTISSAGES

En 2014, le dispositif régional a révélé toute sa pertinence et son intérêt au travers des journées de positionnement accompagné (JPA) pour l'ensemble des acteurs concernés : agents, employeurs et le CNFPT. En 2014, 9 journées ont été proposées sur plusieurs sites délocalisés. Au total, **164 agents** (dont 61 emplois d'avenir) ont bénéficié d'un positionnement individuel.

41 interlocuteurs de collectivités (encadrants, tuteurs ou interlocuteurs RH) ont assisté à la première séquence. Cela leur permet de rassurer leurs agents, mais aussi bénéficier directement d'une information utile, sensibiliser et accompagner leurs collègues dans la collectivité.



NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

TÉMOIGNAGE

Loetitia Lelong, chargée en mobilité professionnelle, service recrutement carrière, rémunération, mobilité, centre d'activité orientation professionnelle, ville et communauté d'agglomération Grand Poitiers.



Quel est l'intérêt de cette offre pour votre collectivité ?

Cette offre de formation sur les savoirs de base est appréciée et utilisée par la collectivité pour répondre à la demande de collègues en difficulté avec la lecture, l'écriture, et en logique...

Depuis 5 ans, le service des ressources humaines est doté d'un centre d'activité orientation professionnelle. Ce dernier accompagne les collègues souhaitant évoluer professionnellement, mais aussi ceux qui sont contraints de changer de métier en raison d'incapacité physique ou psychique.

Lors de l'accompagnement, des entretiens individuels permettent de « détecter » les difficultés sur les savoirs de base. Sans la maîtrise de ces savoirs, une mobilité professionnelle reste compliquée. De plus, la lecture et l'écriture sont omniprésentes dans la vie professionnelle et personnelle.

Grâce à ce dispositif, les collègues passent par la case « Journée de positionnement accompagné » (JPA) pour connaître leur niveau avant de s'engager directement vers une préparation concours.

Comment peut-on mesurer le bénéfice de ces formations pour l'agent au quotidien ?

La collectivité a décidé d'être au plus proche des agents. Par conséquent, le CA Orientation professionnelle a entrepris de rencontrer les collègues sur le terrain pour leur expliquer le contenu de ces

journées et exprimer les bénéfices de ce parcours pour l'agent et la collectivité. Certains se sont lancés dans ce dispositif malgré ce sentiment de « honte » du départ. Nous les retrouvons plus autonomes, ouverts sur l'extérieur, avec des projets professionnels et personnels.

En effet, cette formation les tire vers le haut. De plus, la formation sur les savoirs de base ne dispose pas d'un programme figé. Les formateurs s'adaptent aux demandes des collègues pour qu'ils puissent être plus sereins à leur retour dans le milieu professionnel et/ou personnel.

Quelle est la plus value du binôme agent/employeur lors de la JPA ?

Lors de notre sensibilisation sur le terrain, nous évoquons l'importance d'avoir un référent RH et un encadrant de l'agent lors des journées de positionnement, dans le suivi du parcours et des bilans de formation.

Le centre d'activité orientation professionnelle est présent, lors de cette journée. En effet, notre présence permet de nous faire connaître et les agents peuvent nous contacter ou nous rencontrer pour exprimer l'avancée de leur formation mais aussi les freins rencontrés.

Pour finir, la présence de l'encadrant est aussi très appréciée, et les collègues se sentent soutenus dans leur projet de formation.



DES ATELIERS D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (AEP) POUR ÊTRE ACTEUR DE SON PROJET, DE SA MOBILITÉ OU DE SA RECONVERSION

La délégation régionale propose aujourd'hui 3 types d'ateliers d'évolution professionnelle :

« **Construire ou confirmer son projet professionnel** » en tenant compte des spécificités de la Fonction Publique Territoriale et du potentiel de l'agent.

« **Mettre en œuvre son projet de mobilité** » en accompagnant une recherche de poste en interne ou en externe.

« **Reconversion professionnelle** » : pour des agents confrontés à des problèmes de santé ou en usure professionnelle.

La panoplie des outils et des méthodes co-construits avec les collectivités s'est enrichie progressivement et a amené les employeurs à privilégier cette offre plutôt que le bilan de compétences.

Tout agent volontaire et désireux de s'impliquer dans son changement de poste ou de métier peut bénéficier de cette dynamique collective qui favorise l'entraide mutuelle et les temps de réflexion individuelle.

Les regroupements sont d'une durée de 6 jours répartis sur 3 mois et délocalisés sur plusieurs sites.

En 2014, les stagiaires proviennent de toutes filières, avec toutefois une forte représentation des agents de catégorie C de la filière technique et de toutes tailles de collectivités.

11 ateliers ont été conduits sur 2014 :

- **6** AEP projet

- **1** AEP mobilité

- **4** AEP reconversion

pour accompagner **93** agents provenant de **27** collectivités.

Paroles de stagiaires (extraits de bilans) :

« Ces journées de formation m'ont conforté dans le choix de mon évolution professionnelle. Les différentes étapes de la formation ont été plus que bénéfiques car j'ai pu et su retracer mon parcours professionnel, mettre en évidence mes compétences et mes qualités. J'ai su clarifier mon intention de mobilité devant tout le groupe. » **M. H**

« J'étais perdue par rapport à mon projet professionnel. Cet atelier m'a vraiment permis de faire le point sur mon parcours, mes compétences et ce que j'attends de mon projet de carrière. » **F. F.**

« Le stage est très complet. On ne se sent jamais jugé ou dévalorisé mais au contraire motivé, écouté et soutenu dans son projet. Au final, que du positif ! » **E. M.**

« Travail en petit groupe qui a permis un échange riche. Pédagogie très subtile avec un travail sur soi-même qui permet de se resituer. Ce travail m'a permis de trouver le chemin pour continuer d'avancer dans mon projet. » **N. D.**

« Démarche valorisante qui permet de se projeter malgré les freins relevés. » **K. G.**

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

TERRITORIALISER LES FORMATIONS, UNE PRIORITÉ DE LA DÉLÉGATION

Dans le cadre de la réduction des inégalités d'accès à la formation notamment dans les zones rurales, la délégation régionale Poitou-Charentes s'est engagée dans une démarche de territorialisation de son offre de formation. Une des traductions concrètes de cette démarche se caractérise par l'investissement partagé des collectivités rurales qui, se mobilisent activement avec la délégation régionale sur les territoires souvent à l'échelle d'une intercommunalité, pour co-construire des plans de formation mutualisés. En 2014, plus de 450 jours formation ont été réalisés en union de collectivités.

LE DÉVELOPPEMENT DES PLANS DE FORMATION MUTUALISÉS

En 2014, la délégation a intensifié sa démarche de développement des plans de formation mutualisés (PFM). 25 plans de formation mutualisés sont actuellement en cours.

TÉMOIGNAGE

Franck DUFAURET, Directeur général des services - Ville de Cerizay (79).

Quel a été le rôle des élus dans ce processus de construction du plan de formation mutualisé du bocage bressuirais ?

Le questionnement des élus a d'abord été le suivant : Ce dispositif aurait-il un coût ? Les agents seraient-ils plus souvent absents ? Pourquoi le CNFPT ne pouvait-il pas le mettre en œuvre seul ? Intéressés, les élus ont accepté de tenter l'expérience. Les premiers retours de formation des agents ayant été très positifs, ils se sont aujourd'hui appropriés le dispositif et en font la promotion.

Quelle organisation a été adoptée pour la mise en œuvre de ce plan de formation territorialisé ?

L'organisation se situe à plusieurs niveaux :

Un comité de pilotage (élus, DGS, CNFPT) définit les grandes orientations (1 par an). Un comité technique (DGS, DRH, CNFPT) élabore et met en œuvre le programme (1 par trimestre),

Une coordinatrice, chargée de mission de l'association Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais, collecte au quotidien l'ensemble des informations, constitue les groupes de formation et fait office d'interface entre les collectivités et le CNFPT,

Des groupes de travail (DST, chefs de services,...) élaborent avec les formateurs les programmes des formations.

Quel constat faites-vous après un an de mise en œuvre ?

Le bilan est extrêmement positif, le nombre de formations, leurs contenus et leurs diversités répondent tout à fait aux besoins. La possibilité d'adapter le programme aux agents du territoire est un vrai plus. Une véritable dynamique de formation a été créée.

Quels ont été pour vous les éléments facilitateurs ?

Deux éléments ont été et sont essentiels. L'investissement et les compétences de la coordinatrice. Les qualités relationnelles, la réactivité et l'adaptabilité du CNFPT.

Comment voyez-vous l'évolution de ce partenariat ?

La pérennisation passe par le maintien d'une coordination au niveau du territoire.

Des formations mutualisées avec le secteur privé sont aussi à l'étude (en particulier dans le domaine technique (habilitations)).



ACCOMPAGNER DES PROJETS SPÉCIFIQUES

Outre rapprocher les formations des territoires, la délégation régionale s'est aussi engagée dans la co-construction de dispositifs de formation avec des partenaires issus d'une même catégorie de collectivités pour développer une offre de formation commune et mutualisée sur un métier donné.

À titre d'illustrations, les groupes de travail métier (Ehpad, CCAS, conseils départementaux...) ont permis de mettre en place des formations sur-mesure.

Deux exemples de formations mises en place dans ce cadre :

« Les conséquences juridiques des impayés » à l'attention des travailleurs sociaux ;

« Le secret professionnel médical, le partage d'informations et les responsabilités des professionnels médicaux et paramédicaux » à l'attention des médecins de PMI, des infirmiers ; des ergothérapeutes et psychologues (formation relevant d'un programme DPC (Développement professionnel continu)).

TÉMOIGNAGE

Éliane SCHKLAR, adjointe au responsable du Pôle recrutement, mobilité et formation Conseil départemental de la Vienne (86)



Quelle est la spécificité du partenariat ?

Grâce à un pilotage réalisé par le CNFPT, ce partenariat offre la possibilité aux conseils départementaux du Poitou-Charentes de réfléchir ensemble à des projets de formation communs et d'expérimenter de nouvelles actions, souvent novatrices dans le domaine social. Une fois réalisées, ces dernières peuvent alimenter l'offre de formation catalogue (inter) du CNFPT et ainsi s'adresser à un public élargi.

Quelles sont les difficultés particulières rencontrées ?

La principale difficulté reste la complexité de parvenir à mobiliser l'ensemble des acteurs. De plus, du fait de la réussite et du dynamisme de ce partenariat, de nombreux nouveaux projets ont pu voir le jour au cours de ces dernières années (comme un itinéraire spécifiquement destiné aux assistants familiaux ou une offre répondant à la nouvelle obligation relative au DPC) mais limitent la possibilité d'associer de nouveaux services à ce groupe de travail (service de l'aide sociale à l'enfance par exemple).

Le groupe de travail dans 5 ans ?

Les quatre conseils départementaux se sont pleinement approprié ce groupe de travail et l'alimentent chaque année de nouveaux projets. Ce partenariat a donc pour vocation de continuer à se développer et, peut-être, à s'étendre à de nouveaux services ou domaines d'intervention qui, jusqu'alors, n'étaient pas associés. Mais cela ne pourra se faire qu'avec l'appui et l'accompagnement du CNFPT. Les actions mutualisées sont une réponse très adaptée aux contraintes financières auxquelles les conseils départementaux sont confrontés et aux besoins des professionnels d'échanger sur leurs pratiques et leurs organisations de travail.

Quels sont les points forts ?

Les formations nées de ce partenariat répondent au plus près des besoins des professionnels de terrain. Les points forts sont la continuité, la stabilité et la pérennité de ce partenariat, ainsi que la participation conjointe des services formation et des directions opérationnelles qui permet d'échanger entre collectivités de même compétence et de travailler sur la conception des contenus de formation.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



La délégation régionale Poitou-Charentes
50, boulevard du Grand Cerf - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 50 34 34



Contactez la direction

Bernard Manceau,
directeur régional
Tél. : 05 49 50 34 40
bernard.manceau@cnfpt.fr

Sylvie Courtin,
assistante de direction
Tél. : 05 49 50 34 40
sylvie.courtin@cnfpt.fr

Lauriane Denis,
apprentie assistant manager

CONTACTEZ LA DIRECTION DE LA FORMATION

Nathalie Bertrand, directrice adjointe chargée de la formation - Tél. : 05 49 50 34 31 - nathalie.bertrand@cnfpt.fr
Fanny Trochu, assistante - Tél. : 05 49 50 34 44 - fanny.trochu@cnfpt.fr

Service évolution professionnelle et observation

Josiane Deveaud
responsable de service
Tél. : 05 49 50 34 36
josiane.deveaud@cnfpt.fr
Préparation concours : 05 49 50 34 39

Nadine Baudet, assistante formation
Isabelle Blandineau,
assistante formation
Élisabeth Henri, secrétaire formation
Huguette Tricoire, chargée d'accueil
et secrétaire formation
Cécile Béтин, chargée d'accueil
et secrétaire formation

Service gestion, pilotage, et service à la population

Pascal Zémiri
responsable de service
Tél. : 05 49 50 34 27
pascal.zemiri@cnfpt.fr
Formation professionnelle : 05 49 50 34 43

Carole Detrait, conseillère formation
Alain Rossat, conseiller formation
Lydie Texereau, assistante formation
Emmanuelle Prot,
secrétaire formation
Marylène Ricateau,
secrétaire formation
Jocelyne Perret-Bisson,
secrétaire formation

Service technique, sécurité et aménagement des territoires

Catherine Rigolle,
responsable de service
Tél. : 05 49 50 34 25
catherine.rigolle@cnfpt.fr

Stéphane Dauriat, secrétaire
formation
Déborah Jean, secrétaire formation

CONTACTEZ LES ANTENNES TERRITORIALES

Antenne de la CHARENTE :

30, Rue Denis Papin – CS 82202
16022 Angoulême cedex
Tél. : 05 45 92 45 76

Cécile Hervoïs

responsable de l'antenne

Nicole Perrot, assistante formation

Thierry Galoyer, assistant formation

Christelle Dias-Debarge,

secrétaire formation

Antenne des DEUX-SÈVRES :

Centre du Guesclin – Place Chanzy
79000 Niort
Tél. : 05 49 28 44 76

Pascal Marquant

responsable de l'antenne

Laurence Neveur, secrétaire formation

Murielle D'Achery,

secrétaire formation

Corinne Robert, secrétaire formation

Antenne de la CHARENTE-MARITIME :

3 Rue Franc Lapeyre
17044 La Rochelle cedex 1
Tél. : 05 46 42 55 30

Sébastien Nani

responsable de l'antenne

Isabelle Clair, assistante formation

Corinne Couillaud,

secrétaire formation

Isabelle Lebarbier, secrétaire

formation

Martine Izambard, agent d'entretien

CONTACTEZ LA DIRECTION DES RESSOURCES

Katy Girardeau,

directrice adjointe chargée des ressources

Tél. : 05 49 50 68 18

katy.girardeau@cnfpt.fr

Service comptabilité gestion

Frédérique Paul

responsable de service

Tél. : 05 49 50 34 33

frederique.paul@cnfpt.fr

Nathalie Huard

assistante de gestion

Tél. : 05 49 50 34 32

nathalie.huard@cnfpt.fr

Aurore Averty

secrétaire comptable

Tél. : 05 49 50 34 28

aurore.averyt@cnfpt.fr

Chantal Maillet

régisseuse comptable

Tél. : 05 49 50 34 37

chantal.maillet@cnfpt.fr

Service technique et logistique

Vincent Brunet

responsable de service

Tél. : 05 49 50 34 39

vincent.brunet@cnfpt.fr

Philippe Siquoir

assistant

Tél. : 05 49 50 34 30

philippe.siquoir@cnfpt.fr

CONTACTEZ LE PÔLE NATIONAL DE DÉPLACEMENTS

Philippe Souche

coordonnateur

philippe.souche@cnfpt.fr

Tél. : 05 46 50 19 64

3, Rue Franc Lapeyre

17044 La Rochelle cedex 1

Sandrine Outreman

secrétaire formation

Tél. : 05 46 50 53 52

sandrine.outreman@cnfpt.fr

CONTACTEZ LE SERVICE INFORMATIQUE

Nathalie Berthomier

responsable

05 49 50 34 38

nathalie.berthomier@cnfpt.fr

Karine Brimaud

adjointe

05 49 50 68 22

karine.brimaud@cnfpt.fr

CONTACTEZ LE RÉSEAU DES INSTITUTS

INSET d'ANGERS

rue du Nid de Pie

BP 62020

49016 Angers Cedex 01

INSET de NANCY

1, boulevard d'Austrasie

BP 20442

54001 Nancy cedex

INSET de MONTPELLIER

76, place de la Révolution Française

34965 Montpellier cedex 2

INSET de DUNKERQUE

Halle aux sucres

9003, route du quai Freycinet 3-BP 5251

59379 Dunkerque cedex 1

INET

2a, rue de la Fonderie

BP 20026

67080 Strasbourg cedex

ÉVÉNEMENTS



LE 24 FÉVRIER 2014

Le séminaire annuel
des intervenants.
(70 participants)

LE 23 MAI 2014

2^{èmes} rencontres territoriales
à La Rochelle co-organisées avec l'Union
régionale des DGS Poitou Charentes,
l'ADGCF Poitou-Charentes, l'AITF
et le CNFPT (150 participants).



LE 19 DÉCEMBRE 2014

Cérémonie de remise
des attestations de fin
de formation des
secrétaires de mairie
(service de remplacement)
à Vouillé (86).

À LA RENCONTRE DES TERRITOIRES

À l'automne 2014, 20 réunions
ont été organisées sur tout le
territoire afin de présenter l'offre
de service publique du CNFPT
rassemblant 740 personnes.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES
50, BOULEVARD DU GRAND CERF - 86000 POITIERS
T : 05 49 50 34 34
WWW.CNFPT.FR
